

# INFLUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DES PLANTATIONS DE SISAL DE LA VALLEE DU MANDRARE SUR L'ENVIRONNEMENT PAYSAN

par Michel GUERIN (\*)

*Les éléments de cet article ont été recueillis au cours d'enquête réalisées en Androy de 1962 à 1968 en vue de la préparation d'une thèse de Doctorat de 3ème cycle.*

*Pour des détails plus récents, notamment concernant la crise due à la chute des cours du sisal et à ses conséquences, le lecteur pourra se reporter à un article très documenté de Paul LE BOURDIEC, paru dans «Madagascar - Revue de géographie» N° 13, Juillet-Décembre 1968, p. 47 - 90, et intitulé : Le Sisal à Madagascar.*

*Notre propos vise surtout à faire apparaître les problèmes soulevés par l'insertion d'un secteur agro-industriel de type occidental à l'intérieur de communautés villageoises restées très attachées à leurs coutumes et à leur mode de vie traditionnel.*

Située à l'extrême Sud de Madagascar, la vallée du Mandrare sépare le pays tandroy du pays tanosy. Sa position dans une zone semi-désertique à pluviométrie faible et irrégulière l'handicape sérieusement; elle possède, par contre dans sa partie basse, de riches sols d'alluvions. Jadis, la région était, en majeure partie, couverte de forêts d'euphorbes et d'épineux (*Alluaudia Procera*, *Euphorbia Famata*, *Euphorbia Fiha*, etc ...) et dans les zones les plus riches de magnifiques tamariniers (*Tamarindus Indica*) dont on retrouve quelques vestiges près d'Amboasary et à Ifotaka. Aujourd'hui, de grandes concessions de sisal, œuvre de la colonisation européenne, ont humanisé le paysage. Elles constituent, théoriquement au moins, un pôle de croissance économique et un puissant appel de main-d'œuvre pour les populations voisines antanosy et antandroy.

Nous tenterons ici, après un bref historique de la colonisation, de décrire l'économie du sisal et les caractéristiques de la main-d'œuvre pour analyser ensuite dans une perspective de dynamique sociale les conséquences socio-économiques de l'implantation d'un secteur moderne de production au milieu d'une société traditionnelle.

(\*) Ingénieur agricole E.S.A., Docteur en Sociologie, Maître-assistant à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de l'Université de Madagascar.

## I - LA MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DU MANDRARE

Introduit à Madagascar après la première guerre mondiale le sisal a d'abord été cultivé dans les régions de Tuléar et Diégo-Suarez. Il s'est ensuite transporté dans la Vallée du Mandrare où il a trouvé le climat et le sol qui lui conviennent.

Originnaire du YUCATAN au Mexique, la plante peut se contenter d'un sol aride et pauvre. Mais dans des terres d'alluvions, elle donnera des rendements bien supérieurs. Elle exige, d'autre part, un climat tropical avec un certain degré hygrométrique et une période de pluie pour la formation des feuilles dont la maturité se fera en saison sèche. Le climat d'Amboasary-Sud correspond à peu près à ces exigences. Il comporte deux saisons :

- saison chaude et pluvieuse. On compte en moyenne 350 m/m d'eau par an de novembre à avril.
- saison sèche et fraîche avec 150 m/m de pluie de mai à octobre. Durant cette période, la faible pluviosité est compensée par des condensations nocturnes importantes et des brouillards matinaux.

En 1928, la Société Foncière du Sud de Madagascar, effectue des essais au col de Ranopiso à la limite du pays tanosy. Selon les rapports du Service de l'Agriculture on trouvait en 1935 sur un domaine de 2.000 hectares :

- 105 ha de plantations de 5 ans,
- 263 ha de plantations de 4 ans,
- 449 ha de plantations de 3 ans,
- 150 ha de plantations de 2 ans,
- 3 ha de plantations de 1 an,

Une usine de défibrage avait été installée en 1933. On signale 45 tonnes de fibres exportées en 1934 et 65 tonnes en 1935. Mais la qualité et le rendement étaient très mauvais. La société avait obtenu en 1932 une concession de 4.000 ha de terres en friche dans la vallée du Mandrare où un de ses gérants avait fait des essais satisfaisants. En 1933-1934, on défriche et on plante une cinquantaine d'hectares. D'autres sociétés ou particuliers demandent alors des concessions. L'administration coloniale leur délivre un titre provisoire et au bout de cinq ans un titre définitif si la terre a été mise en valeur. Les taxes étaient alors de 300 à 400 francs par hectare.

La guerre de 1939 freine considérablement l'extension du sisal. Après 1945, les approvisionnements en matériel et carburant redeviennent normaux. On peut donc reprendre les défrichements et les plantations si bien qu'en 1947 la situation était la suivante pour les cinq concessionnaires installés dans la vallée dont quatre avaient une usine de défibrage. On la comparera à celle de 1959 époque où il y avait six concessions possédant chacune plusieurs défibreuses.

SOCIETES	Surfaces plantées en 1947 en ha	Surfaces plantées en 1959 en ha	Main-d'œuvre	
			1947	1959
Société Foncière	975	2 671	400	812
Domaine de Pechpeyrou	600	2 950	300	850
Société de Heaulme	500	2 758	250	1 200
Société du sisal malgache	500	2 240	420	580
Etablissements Gallois	500	2 354	100	570
C.A.I.M.	0	1 555	0	490
<b>TOTAL</b>	<b>3 075</b>	<b>14 528</b>	<b>1 470</b>	<b>4 502</b>

## II - ECONOMIE DU SISAL

Actuellement les superficies plantées en sisal dans la vallée du Mandrare se situent entre 18 000 et 20 000 ha. La production annuelle de fibres exportées oscille autour de 23 000 à 25 000 t.

Le sisal (*Agave Sisalana*) est assez semblable en apparence à l'aloès malgache largement répandu sur les Hautes Terres de Madagascar. Ce sont les feuilles qui contiennent la fibre. Au cours de son cycle qui est de neuf ans, la plante émet des rhizomes. Ceux-ci donnent des drageons et, avant de mourir, le sisal émet une hampe florale qui donne des bulbilles. La reproduction est effectuée soit par drageons mis directement en terre, soit par bulbilles cultivées en pépinières jusqu'à leur mise en place définitive. Précisons qu'il s'agit d'une monoculture. Les souches sont arrachées et brûlées et on replante après une année de jachère.

Les plantations se font à double rang à intervalles de trois mètres avec une densité variant entre 5.000 et 6.000 pieds à l'hectare. L'entretien consiste à contrôler la végétation naturelle pour économiser l'eau au profit du sisal et à enlever les drageons qui rendent difficiles les opérations de coupe. Les sarclages sont effectués mécaniquement entre les lignes et à la main entre les plants.

La première coupe se fait lorsque le plant a entre 3 et 4 ans. C'est à la fois une récolte et une taille qui laisse sur la plante environ une vingtaine de feuilles et s'effectue tous les dix à douze mois. Un pied de sisal produit 150 à 180 feuilles au cours de son cycle. Chaque feuille pèse en moyenne et en année normale 800 grammes et donne à peu près 15 à 20 grammes de fibres. On constate la maturité lorsque la feuille fait un angle de 45° avec le tronc.

Une fois coupées, les feuilles liées en paquets de 10 ou 20 sont transportées au lieu d'usinage. C'est là qu'est extraite la fibre au moyen de défibreuses dans lesquelles la feuille est raclée entre une roue munie de couteaux et un poitrail fixe sous un fort courant d'eau. La fibre se trouve ainsi séparée de la pulpe et est ensuite

séchée au soleil. La consommation d'eau est très importante. On compte environ 2 à 3 m<sup>3</sup> par tonne de feuilles soit pour certaines concessions comme la Société Foncière 100 à 150 m<sup>3</sup> à l'heure.

L'opération suivante permet de classer la fibre en différents grades d'après sa longueur, sa teinte et sa propreté. Les normes commerciales prévoient cinq catégories allant des fibres longues aux étoupes.

Les fibres triées sont ensuite brossées mécaniquement. Le brossage permet d'éliminer la pulpe ayant résisté au lavage et les fibres courtes qui restent dans chaque mèche.

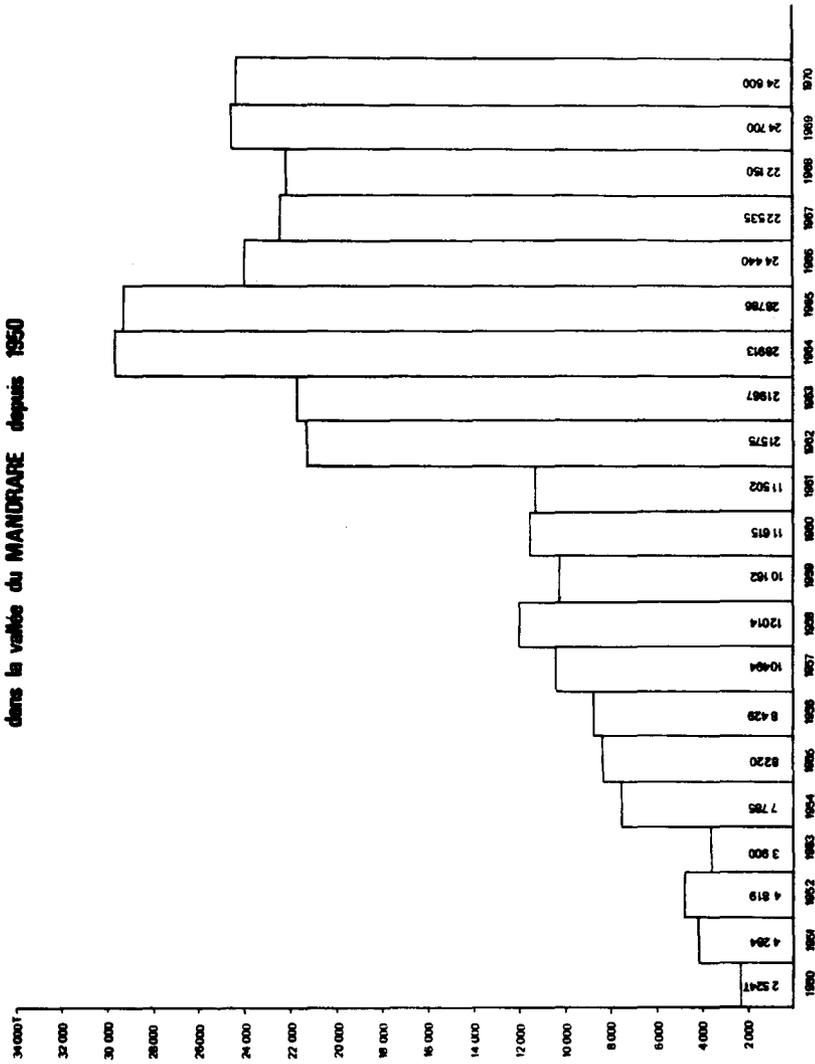
Les mèches sont alors emballées par grades et mises à la presse hydraulique en balles cerclées portant la marque du producteur et la classification de la fibre. Les balles sont transportées à Fort-Dauphin d'où elles sont exportées vers les pays acheteurs. Les fibres de moins bonnes qualités (80 tonnes par mois environ) sont usinées à Fort-Dauphin (1) et transformées en sacs pour produits agricoles, cordages, ficelle et tapis vendus sur place ou exportés vers la France et la Réunion.

Depuis 1951, l'I.R.C.T. (Institut de Recherches pour le Coton et les Textiles exotiques) s'est installé dans la vallée du Mandrare. Son rôle est de faire toute une série de recherches sur le sisal et de prévoir d'éventuelles cultures de remplacement.

Le sisal est un produit essentiellement spéculatif et suit les cours mondiaux qui se fixent sur les marchés de Londres. De 1953-1954 à 1958 le Fonds d'encouragement textile français paya un supplément sur les prix mondiaux jusqu'à concurrence de près de 10.000 F C.F.A. par tonne soit près de 500 millions de francs C.F.A. pendant cette période. En contre partie l'industrie française des filatures obtenait une protection fort importante contre ses concurrentes. Cette aide permit à l'industrie sisalière de Madagascar de s'accroître rapidement de 1954 à 1958 malgré la situation relativement défavorable du marché mondial. Il est intéressant de rapprocher les graphiques de l'évolution des cours et du tonnage exporté depuis 1950. Les cours très élevés des années 1950, 1951, 1952 s'expliquent par la guerre de Corée et par le fait que le Brésil n'était pas le gros producteur qu'il est devenu. Les colons de Mandrare ont pu commencer à se mécaniser et à étendre leurs plantations. Quatre ans plus tard la production avait triplé. Elle n'a cessé de croître jusqu'en 1965. La remontée des cours en 1962, 1963, 1964 a permis de moderniser les installations. Mais depuis quelques années la chute des cours s'accroît. L'offre mondiale dépasse la demande et une fibre synthétique, le polypropylène, commence à concurrencer dangereusement le produit naturel. Il en résulte une baisse de production et des licenciements de personnel. En juin 1967, les cours étaient tombés à 70 livres la tonne de fibres (1ère catégorie) contre 142 livres en 1964.

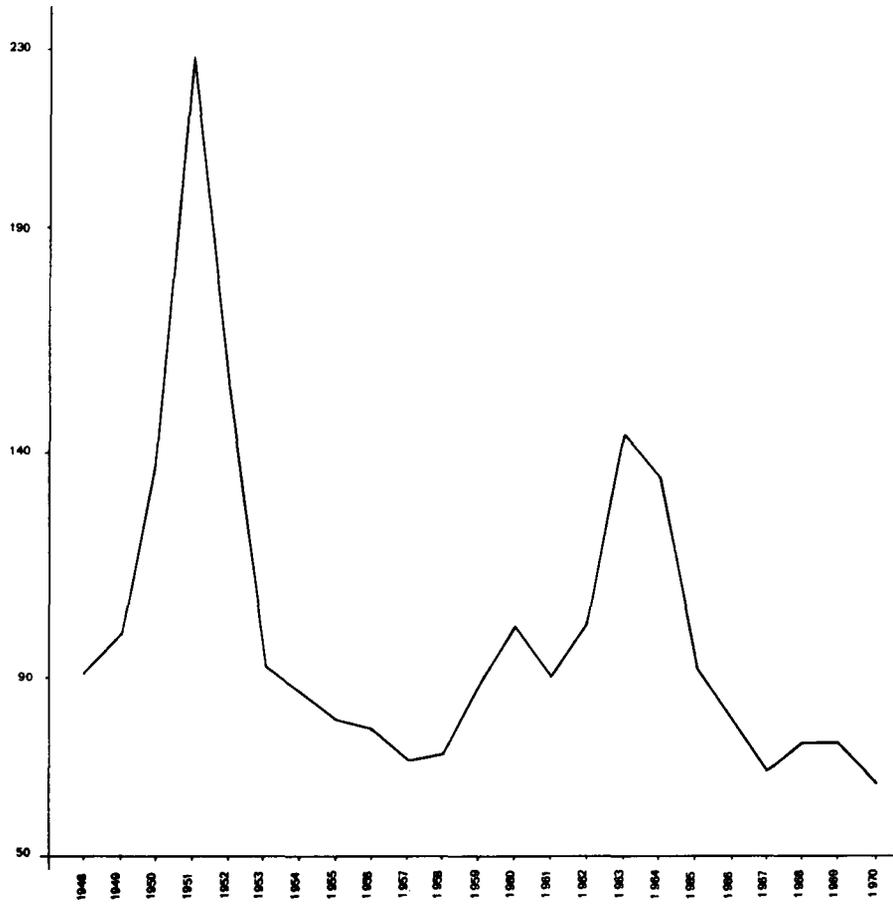
(1) La S.I.F.O.R. (Société Industrielle de Fort-Dauphin) au capital de 90 millions de FMG a été créée en 1957. C'est une filiale d'une firme française. Elle emploie une centaine d'ouvriers et traite annuellement environ 600 tonnes de produits bruts.

**PRODUCTION DU SISAL EN TONNES**  
**dans la vallée du MANDRARE depuis 1950**



### L'EVOLUTION DES COURS DU SISAL depuis 1948

Les Prix indiqués sont ceux de la Tonne des fibres  
1<sup>ère</sup> Catégorie en Livres Sterling



L'avenir paraissait alors sérieusement compromis. La production qui était d'environ 29.000 tonnes en 1965 était retombée à 22.600 tonnes alors que le premier Plan prévoyait 33.800 tonnes (1).

Madagascar est un petit producteur si on le compare à la Tanzanie ou au Brésil. Mais le sisal représente une part non négligeable dans son économie. En 1962, le total des exportations de la République Malgache a été de 329.613 tonnes pour une valeur de 23.385.500.000 FMG sur lesquelles, la part du sisal est de 22.388 tonnes valant 1.131.711.489 francs (2). D'autre part, depuis la création du marché commun et la libération de la ficelle lieuse, la France qui absorbait une très grosse partie de la production a diminué ses importations au profit de certains pays comme les USA et le Canada. Cela permet des rentrées de devises à Madagascar. On constate cependant actuellement que la France est en train de redevenir le principal acheteur du sisal malgache.

(1) Pour tenter de réorganiser le marché mondial, une réunion entre pays producteurs et pays consommateurs, s'est tenue à Rome en septembre 1967 sous l'égide de la F.A.O. La délégation malgache a obtenu un quota d'exportation de 25.000 tonnes à partir de 1968, ce qui explique le plafonnement actuel de la production.

Peu après intervint la dévaluation de la livre sterling. Madagascar seul pays producteur de la zone franc se trouvait arbitrairement pénalisé. Une seconde réunion fut organisée à Rome en janvier 1968. Les prix indicatifs furent réévalués sans qu'il fut possible d'obtenir un prix unique pour les pays producteurs et pour les pays consommateurs. Les premiers proposaient 50.525 FMG la tonne et les seconds 47.291 FMG (cf. Courrier de Madagascar du 16 février 1968).

De plus, il a été décidé que le sisal serait désormais coté en livres et en dollars ce qui en principe devrait atténuer les effets des fluctuations monétaires. Mais, dans une économie libérale, les prix indicatifs restent souvent un idéal difficile à atteindre.

Depuis 1968, les réunions entre pays producteurs et pays consommateurs se poursuivent sous l'égide de la F.A.O. au rythme de deux par an.

(2) Les variations de la valeur globale des exportations sont très importantes d'une année à l'autre et fonction de la production et des cours en baisse constante depuis 1963. Elles sont passées de 2.057.269.000 FMG, en 1964 à 973.208.000 en 1966 aggravant ainsi pour Madagascar la dégradation des termes de l'échange.

Voici la liste des pays importateurs et les quantités achetées respectivement en 1966 et en 1969.

	1966	1969
France	8,417 tonnes	12,200 tonnes
Hollande	3,019 tonnes	1,400 tonnes
Belgique	1,552 tonnes	2,400 tonnes
Allemagne (République Fédérale)	2,054 tonnes	5,000 tonnes
Danemark	1,116 tonnes	1,800 tonnes
U.S.A.	3,726 tonnes	0,300 tonne
Australie	0,311 tonne	0,600 tonne
Afrique occidentale	0,580 tonne	-
Suède	0,026 tonne	-
Canada	1,626 tonnes	-
Suisse	0,100 tonne	-
Réunion et divers	-	0,400 tonne
	<hr/> 22,527 tonnes	<hr/> 24,800 tonnes

L'exportation du sisal est également vitale pour le trafic portuaire de Fort-Dauphin. Pour 1962 (1), sur 29.307 tonnes exportées d'une valeur de 1.676.000.000 francs la part du sisal est de 21.575 tonnes pour une valeur de 1.070.000.000 francs soit 73,61 % du tonnage et 63,84 % de la valeur. Le nombre des navires touchant Fort-Dauphin augmente en fonction de l'accroissement des exportations : 99 touchées en 1962 pour 51 en 1950. Sans le sisal toute l'activité de Fort-Dauphin serait compromise. Seuls les produits miniers pourraient la relayer mais ils sont eux-mêmes en difficulté et beaucoup de mines n'étant plus rentables ont commencé à fermer à partir de 1967. Enfin, les recettes fiscales provenant des exploitations de sisal ont été autrefois importantes pour le budget malgache. Les droits de sortie étaient jusqu'en 1966 de 2 % de la valeur FOB du produit exporté.

La chute des cours a complètement bouleversé les données du problème. En 1965, le sisal représentait 8,7 % des exportations pour une valeur de 1.381.300 FMG. En 1967, il ne représentait plus que 2,9 % pour une valeur de 742.900.000 FMG.

Ainsi, en l'espace de deux ans, le sisal qui était le troisième produit exporté après le café et la vanille se retrouvait à la 7ème place après le café, le sucre, le riz, la vanille, le raphia et le girofle.

(1) L'année 1962 est prise dans cet article comme une année de référence. C'est l'année ou les deux courbes de production et de prix sont en augmentation. C'est également l'année pour laquelle nous avons obtenu le plus de renseignements chiffrés.

D'autre part, l'exploitation du sisal forme une économie d'enclave qui n'est pas «embrayée» sur l'économie nationale. Elle constitue une excroissance des économies de pays développés. Le processus de production est très court et il n'y a pas de sous-traitants. Les approvisionnements en amont et les transformations en aval se font à l'étranger. Certains centres de décision sont situés en France et réagissent en fonction d'intérêts privés. De plus, tous les bénéfices ne sont pas réinvestis à Madagascar. Il est à noter cependant que les bonnes années de sisal ont permis aux colons de s'équiper très correctement; on estime qu'entre 1960 et 1966 les investissements dans la vallée du Mandrare sont passés de 350 millions à 1.400.000 environ. Ceci pose des problèmes d'amortissements qui grèvent les prix de revient et ne permettent pas aux employeurs d'augmenter les salaires (1).

### III - CARACTERISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE EMPLOYEE

Les plantations de sisal du Mandrare constituent un important appel de main-d'œuvre. En 1947, le sisal employait 1.470 ouvriers; en 1962, il y en avait 7.500 faisant vivre environ 30.000 personnes. La chute des cours a obligé les employeurs à comprimer leurs frais de main-d'œuvre. En 1967, on comptait environ 4.500 ouvriers permanents. Les Antandroy illettrés pour la plupart occupent des emplois de manœuvres, coupeurs ou employés au transport et au défibrage. Les femmes aident leur mari à la coupe ou travaillent à l'usine (brossage, triage, séchage, etc ...). Quelques-uns arrivent à être commandeur ou chauffeur de tracteur. Le commandeur est responsable d'une équipe variant de 20 à 30 ouvriers. Il s'occupe souvent de leur recrutement. On voit alors se reconstituer des groupes de parenté et, si la demande de travail est forte, le commandeur perçoit la dime sur le salaire de ceux qu'il recrute. Ce ne sont pas les habitants de la partie Nord de la vallée (région d'Ifotaka) qui fournissent le plus fort contingent de main-d'œuvre. On n'aime pas travailler trop près de chez soi. Ceci est contraire au système des valeurs qui tient pour servitude le travail de la terre au service des étrangers. Les ouvriers viennent donc des régions les plus déshéritées de l'Androy (zones de Beloha, Tsiombe, Faux-Cap). Il s'agit d'une main-d'œuvre essentiellement fluctuante. Certains ne passent que quelques mois et disparaissent lorsqu'ils ont gagné de quoi payer l'impôt. D'autres, venus pour plusieurs années, repartent dès qu'arrivent les pluies pour revenir au bout d'un mois ou deux dans l'espoir de reconstituer un troupeau décimé par la sécheresse.

(1) Il s'agit d'une justification comptable car en fait les ouvriers ont largement contribué à la constitution de ce capital.

Toutefois on doit noter que, grâce à ce capital, les entreprises font vivre environ 20.000 personnes qui sans cela devraient émigrer ailleurs ou seraient condamnées dans leurs villages à des disettes périodiques.

D'autre part, l'Antandroy a très peu de besoins (1). Certains s'arrêtent de travailler dès qu'ils ont un peu d'argent. D'autres partent durant une semaine ou plus prétextant une maladie ou un décès dans leur famille restée au village. Aussi, le taux d'absentéisme est-il toujours très fort et cette irrégularité est très préjudiciable à la bonne marche des entreprises. Voici à ce sujet quelles ont été les journées payées par les employeurs en février 1962 :

SOCIETES	1/7 jours	7/15 jours	16/25 jours	Mois complet	Total des ouvriers
Société de Heaulme	52	184	289	163	688
Domaine de Pechpeyrou	232	261	209	441	1.143
Etablissements Gallois	185	196	292	143	816
C.A.I.M.	191	150	63	21	425
Sisal malgache	111	169	134	218	632
Société Foncière	69	162	261	415	907
	840	1.122	1.248	1.401	4.611

Ainsi près de la moitié des effectifs ont eu moins de 15 jours de présence et à peine 30 % ont effectué un mois complet.

L'Antandroy se soucie assez peu de l'entreprise. Il s'attache à un homme qu'il considère comme son *ray-amandreny*(2). Il s'en va si celui-ci s'en va. De même, il part s'il ne s'entend pas avec son commandeur ou un cadre supérieur. Il arrive même que certains s'en vont sans réclamer ce qui leur est dû.

(1) Les besoins commencent cependant à se diversifier dans les villages situés à proximité des centres comme Ambovombe ou Amboasary. (cf. notre article intitulé « Motivations nouvelles dans les communautés villageoises antandroy » paru dans Terre Malgache - Tany Malagasy, N°10 - Juillet 1971).

(2) *Ray amandreny* : littéralement le père et le mère. L'ouvrier décroché de sa parenté cherche à retrouver un protecteur capable de lui redonner une nouvelle sécurité. C'est pourquoi il se contente d'un modeste salaire si l'employeur sait le comprendre et lui accorder un logement, la nourriture qu'il aime, des permissions pour un enterrement, du bois pour faire un cercueil, une avance pour la construction d'un tombeau, etc...

Ceci rejoint une des idéologies assez répandue selon laquelle la société est construite comme une projection de la grande famille.

Voici quelle était l'ancienneté des travailleurs en 1962 pour quatre concessions :

SOCIETES	ANCIENNETE			
	- de 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans	Total
Etablissements Gallois	442	432	87	961
C.A.I.M.	206	253	34	493
Société Sisal Malgache	470	109	53	632
Société Foncière	259	514	134	907
Total	1.377	1.308	308	2.993

Ainsi le travailleur n'est pas intégré à l'économie d'échanges. Il trouve sa sécurité non pas dans l'acquisition de l'argent mais dans le maintien de son mode de vie traditionnelle. La monnaie est un mal nécessaire pour payer l'impôt et se procurer le bétail indispensable pour les relations sociales.

Le salaire est distribué en partie en nature, en partie en argent. L'Antandroy a toujours préféré travailler à la tâche. Les coupeurs par exemple, doivent couper chaque jour un minimum de 2.000 feuilles soit 100 paquets de 20 feuilles. Les plus courageux peuvent demander une tâche plus importante. Leur salaire monétaire sera ainsi augmenté. En 1966, la Société du Sisal Malgache pratiquait le barème suivant :

100 paquets soit 2.000 feuilles	100 frs.
120 paquets soit 2.400 feuilles	120 frs.
150 paquets soit 3.000 feuilles	150 frs.

A cela s'ajoute une ration qui peut être composée de riz ou en partie de riz, en partie de produits locaux (maïs, manioc, voanemba, etc ...). En général, les Antandroy perçoivent par journée de travail :

300 à 500 g. de riz
500 g. de manioc sec
400 g. de voanemba.

Les Tanosy, par contre, préfèrent le riz et en perçoivent un kilo par jour. Certains employeurs acceptent qu'un ouvrier qui a terminé son travail à midi commence aussitôt sa tâche du lendemain. On voit alors en fin de mois, des coupeurs qui totalisent 35 à 40 journées de travail. Les commandeurs sont payés à la journée et touchent 150 à 200 francs par jour selon leur ancienneté. Les chauffeurs ont des salaires variant entre 6.000 et 8.000 francs par mois.

Signalons enfin que tous ceux qui n'habitent pas les villages limitrophes des exploitations bénéficient d'un logement gratuit. La qualité est très inégale et varie

avec les employeurs. Il y a des cases en bois d'une seule pièce, d'autres en dur avec deux pièces. Lorsque l'employé a un statut supérieur : commandeur ou chauffeur, on constate un effort très net pour se meubler. Tous ont un lit et chez certains on trouve tables, chaises, voire quelquefois une bicyclette et un poste transistor.

#### IV - CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'IMPLANTATION DU SISAL

La création dans un milieu, traditionnel d'un secteur moderne à haute technicité et basé sur la recherche du profit a entraîné des conséquences très complexes. Il n'est pas facile de démêler celles qui résultent de la seule implantation du sisal par la colonisation européenne de celles qui sont à la fois liées au sisal et à des phénomènes d'acculturation : actions de l'école, des services gouvernementaux, des missionnaires catholiques et protestants, des partis politiques, etc ... Il faut tenir compte également des rentrées d'argent procurées par les migrants travaillant dans toutes les régions de l'île. Enfin, tout ceci se situe dans un contexte psychologique et politique très différent de ce qu'il était pendant le régime colonial.

Pour clarifier les idées nous essaierons de répondre aux deux questions suivantes :

- 1 ) Comment réagit le pasteur antandroy plongé dans ce nouvel univers ?
- 2 ) Que devient l'argent lorsqu'il pénètre dans le secteur traditionnel ?

Comment réagit le pasteur antandroy devenu salarié ?

L'observation des comportements et du style de vie sur les plantations nous permet de distinguer deux types de travailleurs. Il y a d'abord une petite minorité de déviants pratiquement coupés de leur communauté villageoise. Ce sont en général de jeunes scolarisés qui espèrent devenir aide-chauffeur ou aide-magasinier puis ensuite obtenir une certaine qualification. A ceux-là viennent s'ajouter le groupe des chauffeurs et des commandeurs parmi lesquels on trouve de plus en plus d'Antandroy. La plupart n'envisagent pas de repartir dans leur pays natal sinon à un âge très avancé. En cas de licenciement, ils chercheraient un emploi de salarié quitte à partir dans n'importe quelle région. Ils ont adopté une mentalité et un mode de vie différent de ceux du village. Ils s'habillent à l'européenne, mangent du riz, portent des chaussures, envoient leurs enfants à l'école, consultent le médecin. S'ils s'élèvent dans la hiérarchie, ils se sentent obligés de tenir un certain standing. Ils cherchent à meubler leur maison, achètent souvent des biens de civilisation de type européen. Ils restent monogames et leurs relations sociales s'élargissent en dehors du cercle de la parenté.

De nouvelles dépenses apparaissent ainsi dans certains budgets. Nous en avons établi deux au cours d'une enquête effectuée en 1966 : le premier concernant un manœuvre scolarisé et très assidu au travail, le second est celui d'un commandeur ayant une dizaine d'années de service (1).

(1) Tous les chiffres cités sont en FMG. - 100 FMG = 2 francs français.

*Budget du manœuvre célibataire*

## Recettes annuelles :

- salaire monétaire ..... : 47.700
- valeur de la ration ..... : 8.700

## Dépenses :

- Impôts ..... : 3.450
- Alimentation :
  - . Ration ..... : 8.700
  - . Riz 1/kg/mois ..... : 4.000
  - . Maïs, patate, manioc ..... : 5.000
  - . Viande : 20 frs/jour ..... : 7.500
  - . Divers (sucre, sel) ..... : 1.000
- Habillement :
  - . 2 chemises ..... : 1.500
  - . «shorts» ..... : 1.000
  - . 2 slips ..... : 200
  - . 3 sous-vêtements ..... : 300
  - . 1 *lamba* ..... : 750
  - . 1 paire espadrilles ..... : 725
  - . 1 chapeau ..... : 50
- Divers :
  - . Marmite et vaisselle ..... : 1.000
  - . Nattes ..... : 1.500
  - . Pétrole ..... : 600
  - . Savon et savonnette ..... : 1.000
  - . Vin ..... : 3.000
  - . Cigarettes ..... : 1.500
  - . Cadeaux et participations aux cérémonies ..... : 10.000

TOTAL : 56.400    52.775

*Budget du commandeur - marié - l'enfant*

## Recettes annuelles :

- salaire monétaire ..... : 69.000
- valeur ration de riz du mois : 40 kg .. : 16.320

à reporter 85.320

Report : 85.320

## Dépenses :

- Impôts .....	: 3.450
- Alimentation :	
. Ration .....	: 16.320
. Riz : 20 kg/mois .....	: 8.160
. Maïs, manioc, patate .....	: 3.200
. Viande : 2 kg/semaine .....	: 10.400
. Divers (sucre, sel, huile) .....	: 2.000
- Habillement (homme) :	
. 3 chemises à 750 frs .....	: 2.250
. 1 chemise de fête .....	: 1.500
. 4 shorts à 500 frs .....	: 2.000
. 1 pantalon de fête .....	: 1.500
. 3 slips à 150 .....	: 450
. chaussures .....	: 2.000
. 1 chapeau .....	: 750
. 2 couvertures .....	: 1.600
- Habillement (femme) :	
. 4 robes .....	: 3.500
. 2 lamba (mode des Hauts-Plateaux) .....	: 2.000
. 1 ombrelle .....	: 1.500
. 1 paire de sandalles .....	: 750
. Bracelets et colliers .....	: 2.000
- Habillement (enfant) :	
. 3 shorts .....	: 600
. 3 chemises .....	: 450
. 1 chapeau .....	: 100
. Frais scolaires école privée .....	: 2.000
- Boisson :	
. 1 litre de rhum par mois .....	: 4.800
. Vin, bière .....	: 2.400
- Divers :	
. Cigarettes (10 frs/jour) .....	: 3.600
. Eclairage-pétrole .....	: 2.500
. Hygiène (savon, etc ...) .....	: 1.500
- Fêtes et cérémonies familiales .....	: <u>2.000</u>

TOTAL : 85.320 85.280

L'analyse des dépenses fait apparaître des innovations surtout en matière d'habillement et de nourriture. Le commandeur et sa femme ont des vêtements pour sortir. Les chaussures deviennent une habitude. Les boissons apparaissent et prennent une signification sociale. On commence par boire du vin puis on passe à la bière et enfin on achète du rhum surtout pour les invités.

Il s'agit là de cas qui ne touchent qu'une minorité. Mais ils pourront devenir plus nombreux dans la mesure où les employeurs sauront fixer leurs ouvriers et les intéresser à l'entreprise en leur donnant une formation professionnelle débouchant sur une véritable promotion. Actuellement, la majorité des cadres malgaches au-dessus du commandeur sont des gens des Plateaux : Betsileo ou Merina (1).

Faisant la transition entre cette minorité et la majorité dont le travail sur les plantations n'est qu'une désagréable parenthèse, on remarque quelques employés vivant à cheval sur les deux mondes. Au cours de notre enquête, nous avons rencontré sur une exploitation un commandeur qui nous raconte ainsi son histoire :

«Jusqu'à l'âge de 20 ans, je suis resté bouvier chez mon père. A 20 ans, je me suis engagé dans l'armée française. On m'a envoyé au Maroc où j'ai participé à la guerre du Rif.

Je suis revenu à 25 ans dans mon village natal où j'ai pris ma première épouse, puis je suis parti travailler dans le Nord : 5 ans à Nossi-Be, 3 ans à Ambilobe, 5 ans à Diégo-Suarez.

Après chaque contrat, je prenais une épouse supplémentaire comme le prévoit la coutume.

Lors de mon dernier retour, j'ai acheté 50 bœufs pour faire de l'élevage dans mon village. Je les ai confiés à mon frère aîné et je suis entré aux Travaux Publics où j'ai travaillé pendant neuf ans.

Puis mes troupeaux ont été décimés par une sécheresse et je suis entré ici, chez Monsieur X..., en 1945. J'ai d'abord été employé comme gardien; aujourd'hui, après douze ans de service, je suis devenu commandeur».

Au cours de son service, il était habillé d'un pantalon et d'une chemise kaki, portait des chaussures, parlait français et tenait le carnet de pointage.

Nous l'avons retrouvé le soir au milieu de ses femmes et de ses nombreux enfants. Il avait retrouvé le logement et le vêtement traditionnels. Très expérimenté

(1) Depuis quelques années certains employeurs ont fait un sérieux effort de promotion à l'intérieur de l'entreprise. A la Société Foncière qui vient de fusionner avec les Etablissements Gallois, le gérant européen a directement sous ses ordres 5 chefs d'équipes dont 4 sont des Antandroy.

dans l'art de prédire l'avenir, il était occupé à faire le *Sikily* (1). Ce double rôle de magicien et de commandeur ne lui semblait pas exclusif l'un de l'autre.

La majorité des Antandroy employés dans les concessions ne cherchent pas à y rester très longtemps. Les uns repartiront au bout de quelques mois après avoir gagné de quoi payer l'impôt. Les autres resteront plus longtemps dans l'espoir d'économiser assez d'argent pour acheter le bétail, créateur de statut social et « passeport pour l'éternité ». Beaucoup disparaissent au moment des premières pluies. Ils repartent au village pour effectuer les semis de maïs, sorgho, voanemba ou les repiquages de manioc. Il est significatif de retrouver sur les graphiques de production une chute brutale en décembre-janvier et cela sur chaque concession. L'Antandroy est mal intégré à l'entreprise mais tentera d'y revenir à chaque soudure difficile. Pendant qu'il y séjourne, il possède une extraordinaire propension à épargner. La nourriture et le logement lui étant assurés par la concession il n'est pas rare qu'un ouvrier économise 80 à 90 % de son salaire.

Il existe cependant, même pour cette majorité, des signes évidents d'acculturation. Avec son premier salaire, l'ouvrier achète souvent un short, un maillot de corps et une chemisette. Il les gardera ensuite toute la durée de son séjour même s'ils se déchirent. Les chaussures apparaissent également. Il s'agit le plus souvent d'espadrilles fabriquées à partir de vieux pneus.

L'Antandroy devenu ouvrier agricole s'habitue très vite au tabac et à l'alcool. Les débits de boissons étaient inexistantes en 1945 à Amboasary. Il y en avait 6 en 1966.

L'un d'entre eux nous a permis de faire quelques relevés de consommation pour l'année 1965. Elles sont maximales les jours de paie ou à l'occasion de quelques grandes fêtes (Jour de l'An, fête de l'indépendance) :

*Vin :*

- 1er janvier 1965	300 litres
- jours ordinaires	40 à 70 litres
- 11 avril, jour de paie	300 litres

*Bière :*

- jours ordinaires	45 bouteilles
- jours de paie	90 à 100 bouteilles
- 1er et 2 novembre 1965	120 bouteilles

*Rhum :*

- jours ordinaires	15 litres
- jours de paie	120 à 150 litres

(1) Il s'agit d'une pratique de divination par les graines. Le terme merina correspondant est *SIKIDY*.

En 1966, de nombreux licenciements avaient causé une baisse de consommation. On vendait alors une dizaine de litres de rhum par jour et 50 à 80 litres les jours de paie. La consommation mensuelle à Amboasary pouvait être évaluée à 400 litres ce qui reste considérable pour des gens qui n'en buvaient pratiquement pas en 1930. Décary signale qu'en 1910 un seul Antandroy connaissait le goût de l'alcool (1).

Il est possible que ce penchant vers l'alcool et le tabac soit dû à l'influence du cinéma. Pendant quelques années les employeurs, dans le but de divertir la main-d'œuvre, ont fait appel au Consortium malgache du cinéma. Celui-ci programmat le plus souvent de médiocres « Westerns » où boire et fumer était l'apanage du héros.

L'augmentation de la consommation de riz est également un phénomène nouveau. Les sous-préfectures d'Amboasary et d'Ambovombe deviennent ainsi tributaires des autres régions pour leurs approvisionnements. Ceci joint à la croissance démographique de Madagascar va obliger les zones rizicoles à un considérable effort de production.

#### Que devient l'argent lorsqu'il pénètre dans l'univers traditionnel ?

D'une façon générale, on peut dire que l'argent gagné individuellement est en grande partie consommé collectivement par la communauté. Celle-ci étant restée traditionnelle intègrera le flux monétaire dans son système de valeurs.

Le graphique de production du sisal nous montre qu'à partir de 1954, on a dépassé les 5.000 tonnes de fibres pour atteindre un maximum en 1964. Entre ces deux dates, la masse des salaires versés a connu une augmentation constante. De 1962 à 1965, les salaires déclarés par les employeurs à la C.N.A.F.A.T. (2) se montent à 1.119.104.504 frs pour l'ensemble des exploitations. Si on déduit la part des avantages en nature évaluée à 25 % il reste environ 840 millions d'argent frais soit 280 millions par an qui vont irriguer les circuits traditionnels (3).

(1) DECARY R. - 1933 - L'Androy - Tome II, p.53, op. cit. Il s'agit ici de l'alcool d'importation car l'alcool local ou toaka était connu bien avant la colonisation. Il en est fait mention dans le journal de Drury, cf. Grandidier A. et G. - Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar, t.IV, p.47.

(2) Caisse Nationale des Allocations Familiales et Accidents du Travail.

(3) Il ne s'agit pas d'une règle générale. Nous avons trouvé des villages très pauvres du pays Karimbola où l'argent envoyé par les migrants est d'abord utilisé pour combler le déficit en vivres pendant la période de soudure (décembre-janvier-février). Ce n'est qu'ensuite que l'on envisage d'acheter du bétail.

C'est ainsi que l'on constate dans les communautés enrichies par le salariat un renouveau et une augmentation :

- des troupeaux de prestige,
- de la polygamie,
- des fêtes et cérémonies traditionnelles,
- de la magie et des phénomènes de possession mystique,
- de l'art funéraire et des tombeaux qui prennent des proportions impressionnantes.

### Les troupeaux de prestige

Il est très difficile de citer des chiffres en cette matière. Les statistiques du service de l'Elevage sont souvent différentes de celles de l'Administration générale (1). D'autre part, le bœuf est soumis à l'impôt ce qui provoque de fausses déclarations. Si on se réfère aux monographies des Sous-préfectures, on trouve les données suivantes :

- *Sous-préfecture d'Ambovombe :*

- . Les bovins passent de 136.000 en 1960 à 157.000 en 1966
- . Les caprins passent de 63.000 en 1960 à 228.000 en 1966

- *Sous-préfecture d'Amboasary :*

- . Les bovins passent pour les mêmes années de 135.000 à 174.000
- . et les caprins de 28.000 à 133.000

L'Antandroy qui vient de toucher son salaire ne peut évidemment pas se payer un bœuf. Il commence donc par une chèvre. On peut se procurer de jeunes animaux pour des sommes variant de 700 à 1.200 francs. On essaiera par la suite de les troquer contre un bœuf sur la base de 7 à 10 pour 1. L'augmentation du troupeau de chèvres se traduit par une dégradation des terrains de parcours. Quant aux zébus, ne trouvant plus sur place assez de pâturages pour assurer leur nourriture, ils vont la chercher à l'intérieur des plantations de sisal. Il en résulte entre les employeurs et leurs voisins ou ouvriers, propriétaires de bétail des conflits dont on voit mal la solution tant que les flux monétaires continueront à financer l'achat de troupeaux.

(1) Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'évaluations faites par l'agent local du service de l'Elevage ou par le chef de canton à partir des déclarations des contribuables. Pour les bovins, on admet que la proportion de jeunes non déclarés est de 20 % et que la fraude fiscale peut être évaluée à 30 % (Formule proposée par le Docteur Vétérinaire Lacrouts).

D'autre part, il suffit parfois d'une sécheresse prolongée ou d'une épizootie (charbon symptomatique par ex.) pour faire baisser les effectifs d'une façon spectaculaire.

On assistera alors à un nouveau départ de migrants pour tenter de compenser les pertes subies par le *Tarika* ou segment de lignage.

Le bœuf en effet fait partie intégrante du système des valeurs. Plus qu'un animal de production, il représente pour l'Antandroy une éthique et une réalité sociologique. Il est un animal de prestige pendant la vie et au moment de la mort, «un créateur d'éternité». Il demeure avant tout un animal de sacrifice et permet la relation de l'homme avec l'au-delà. On le retrouve au centre de tous les rapports sociaux. Au moment du mariage, il est le signe de l'alliance entre deux lignages. Lors des fêtes traditionnelles, il sert aux échanges cérémoniels. Le jour du *Sandratse* (1) en particulier, il est un moyen pour le beau-père de juger si son gendre était digne d'épouser sa fille. Mais c'est surtout au moment de la mort et des funérailles que le bœuf prend toute sa signification sociale. Lorsqu'un chef de famille agonise, on égorge le plus beau taureau de son troupeau de façon que le souffle de l'animal se mêle au souffle du moribond et qu'ils se retrouvent ensemble dans l'autre monde (2).

Par suite, le bœuf accompagnera tous les rites et cérémonies qui vont se dérouler jusqu'à l'inauguration du tombeau. Il permet alors d'engager le processus de «Razanification» (3). Il semble bien en effet qu'après la mort l'être doit franchir une série d'étapes purificatrices avant de devenir *Razana-Be* (Grand Ancêtre), intermédiaire entre l'homme et le Dieu Créateur (*Zanahary*). Les vivants ont le devoir sacré de participer à ces transformations par de nombreux sacrifices de zébus. En échange, ils seront bénis de leurs ancêtres. Les troupeaux pourront se multiplier, les femmes auront des enfants et d'abondantes récoltes permettront d'éviter la disette.

Ainsi ce que nous appelons troupeau de prestige est un bien indispensable qui permet au pasteur antandroy de se situer dans la hiérarchie sociale et d'obliger les autres à reconnaître son statut. Sans bœuf, l'homme n'existe pas; aucune jeune fille n'acceptera de l'épouser et en cas de décès, il sera enterré sans aucun sacrifice (4). Par contre le prestige donné par la possession du bétail permet d'acquérir la puissance et l'autorité. C'est alors qu'on pourra parler et être écouté dans une réunion.

D'autre part, le bœuf possède la remarquable propriété de pouvoir se reproduire. Au fur et à mesure qu'il s'accroît, le troupeau valorise l'être de son propriétaire. Offert en sacrifice, le zébu devient un moyen de «sanctification». Le pasteur possède ainsi son troupeau autant qu'il est possédé par lui.

(1) Le *Sandratse* est une cérémonie analogue au *Bilo* des ethnies voisines (voir pages suivantes).

(2) C'est le *Fampindry ay* ou le *fampindry arofo*. Il semble que le premier terme soit réservé aux roturiers, le second aux familles nobles.

(3) Ce terme désigne dans notre esprit le passage progressif du statut de *Ray amandreny* décédé à celui d'Ancêtre divinisé.

(4) En ce cas, il est enterré sans cérémonie dans le cimetière des pauvres. Il s'agit en général d'un coin de forêt où une simple levée de terre indique l'emplacement de la tombe. Elle est recouverte de branches d'épines pour éviter la dégradation par les animaux.

On comprend dans ces conditions pourquoi la motivation première du migrant qui vient s'embaucher dans les plantations de sisal concerne l'achat du bétail. Très souvent d'ailleurs, il est envoyé par son chef de *Tarika* (1) et le ou les zébus qu'il se procurera par son travail entreront dans le parc de la grande famille. Il ne pourra l'utiliser à des fins personnelles (mariage par exemple) qu'avec l'autorisation du chef de *Tarika*.

### La polygamie

Dans une enquête socio-démographique par sondage réalisée en 1956, Suzanne Frère a montré qu'il existait à cette époque une corrélation entre l'importance du troupeau et le nombre de femmes. Le monogame possède en moyenne une dizaine de bœufs, le bigame, environ une vingtaine. Au-dessus de 25, il semble qu'on soit autorisé à prendre une troisième épouse et une quatrième au-dessus de trente ou quarante (2).

Tous les Antandroy ne sont pas polygames. Seuls les notables traditionnels et les nouveaux riches peuvent se permettre d'entretenir plusieurs épouses.

L'Androy est pauvre et l'Antandroy qui veut s'enrichir est généralement obligé d'émigrer. Le plus souvent, il s'agit d'émigration temporaire. A son retour, il achètera du bétail mais aussi assez souvent prendra une seconde ou troisième épouse. Là encore, nous retrouvons le système des valeurs qui privilégie le créateur d'une nombreuse descendance. La femme est avant tout destinée à être mère. En avoir plusieurs permettra d'engendrer les fils et les filles qui perpétueront la *raza* (3) et le culte des morts.

Toutefois, le droit coutumier ne permet pas d'agir n'importe comment. Tout candidat au mariage doit verser une dot à sa future belle-famille et à chaque fois qu'il voudra prendre une femme supplémentaire, il doit offrir un dédommagement (*taha*) à l'épouse précédente. Voici à titre indicatif, les versements effectués par le commandeur dont nous avons parlé à l'occasion de ses différents mariages.

On aurait, selon les dires de l'intéressé :

- pour la première femme : 1 bœuf au beau-père, tissus, bracelets et colliers pour la belle-mère (somme non précisée)
- pour la seconde femme : 1 bœuf au beau-père, tissus, bracelets et colliers pour la première femme (somme non précisée)

(1) *Tarika* : indique le segment de lignage dont l'unité se concrétise autour du même parc à bœufs et de la même marque sur les oreilles.

(2) FRÈRE S. - 1958 - *Panorama de l'Androy* - Paris, Editions Aframpe, p.58 à 82.

(3) La *Raza* est un lignage dont les membres sont rattachés à un même poteau de culte (*Hazomanga*) et descendant d'un Ancêtre commun.

- pour la troisième femme : 7.500 frs au beau-père, bracelets et colliers à la seconde femme
- pour la quatrième femme : 1 bœuf au beau-père, 4.000 frs à la troisième femme.
- pour la cinquième femme : 2 boucs coupés au beau-père et 3.000 frs à la quatrième femme
- pour la sixième femme : 3 chèvres au beau-père et 2.500 frs à la cinquième femme.

Il semble que nous soyons là devant un cas exceptionnel. Partout ailleurs, chez les notables, le maximum semble être de 2 ou 3 épouses. De toutes façons, le coût d'un nouveau mariage qui comprend presque toujours un bœuf en freine l'extension. D'autre part, lorsqu'une femme sait coudre, elle réclame souvent une machine à coudre à titre de *taha*. Enfin, la grande majorité des jeunes filles scolarisées ou devenues chrétiennes refusent plus ou moins ouvertement la polygamie. Il est donc probable que ce phénomène social disparaîtra de lui-même avec les progrès de la scolarisation et sous l'influence des religions nouvelles.



### Les fêtes et cérémonies traditionnelles

Vivant dans un pays pauvre et déshérité, l'Antandroy s'est donné un univers de compensation dans lequel les fêtes et cérémonies traditionnelles occupent une place de choix. Le culte des morts reste le thème principal de la pensée religieuse antandroy. De nombreux rites funéraires suivent le défunt depuis le moment où il agonise jusqu'à l'inauguration du tombeau. Chaque cérémonie est l'occasion de dépenses qui aboutissent parfois à la ruine de tout un segment de lignage.

Le décès d'un notable ou d'un riche propriétaire de bétail peut donner lieu à quatre temps forts dans la vie de la communauté. Il y a d'abord le sacrifice du taureau au moment où le moribond va rendre son dernier soupir. Ce rite ne comporte pas de dépenses monétaires. Vient ensuite la fabrication du cercueil. Traditionnellement, ce travail est réservé à un lignage voisin qui sera payé en bétail (1). Au bout de quelque temps lorsqu'on a réussi à prévenir toute la parenté on organise une cérémonie qui a pour but d'officialiser le décès. On fait, parfois, venir des musiciens et des danseurs professionnels. Chants et danses traditionnels, ponctués de nombreux coups de fusils, se succèdent toute la journée. Généralement, le cercueil est exposé sous un appentis construit à cet effet près de la maison et on dépose

(1) Le bois noble (*Mendoravo*) ayant tendance à disparaître, certaines familles font faire par des artisans des cercueils en fer. Nous avons étudié un cas dans le nord de l'Androy où le mort a été enseveli dans un double cercueil de tôles fabriqué par un artisan d'Andalatanosy. Celui-ci a reçu 100.000 frs. De même, le lignage qui aurait dû faire le cercueil en bois a reçu 50 boeufs. En effet, le lignage du défunt avait sans doute reçu ce bétail dans les mêmes circonstances. Il y a là tout un cycle qu'on ne peut rompre par une simple innovation.

sur une natte tous les objets ayant appartenu au défunt. Les invités apportent des cadeaux et la famille sacrifie un nombre de zébus variable en fonction de l'importance du troupeau. Chaque lignage reçoit son *famaha* ou part de viande à emporter.

Vient ensuite la cérémonie des funérailles qui peut réunir plusieurs centaines de personnes. Elle donne lieu à de nombreux échanges cérémoniels et, là encore, la famille qui a reçu de nombreux cadeaux se doit de nourrir les invités pendant toute la durée de leur séjour au village.

Après l'enterrement, on commence la construction du tombeau. Celle-ci dure, en général, plusieurs mois, parfois des années. Il faut recueillir l'argent nécessaire à l'achat du ciment, de la peinture, au transport des matériaux et au salaire des maçons. On doit aller chercher souvent fort loin les pierres qui vont recouvrir le cercueil et combler le *valavato* (1). Sur les faces est et ouest sont dressées deux mégalithes l'un le *vatolahy* ou pierre mâle à la tête du mort, l'autre le *vatovavy* ou pierre femelle à ses pieds. Ce sont d'énormes plaques de gneiss pesant parfois plusieurs tonnes toujours difficiles à extraire et à transporter. Tous ces travaux sont exécutés par des parents et des salariés que l'on nourrit avec du bétail. Le sculpteur d'*aloalo* (2) se fait en général payer avec des zébus. C'est souvent à cette période et en prévision de la fête finale que la famille envoie quelques-uns de ses membres se faire embaucher partout où il est possible de gagner de l'argent (sisal du Mandrare, coton du Mangoky, canne à sucre de l'Est ou du Nord-Ouest).

Lorsque le tombeau est terminé une dernière fête va permettre de l'inaugurer. C'est le *tombok-aombe* ou grande hécatombe. Théoriquement, tous les boeufs du mort pourraient alors être sacrifiés puisqu'ils font partie intégrante de lui-même. En fait, l'administration a réglementé les abattages et les communes rurales perçoivent une taxe sur chaque animal abattu. D'autre part, en général, le défunt a partagé son troupeau avant sa mort et les héritiers doivent en conserver un minimum pour la reproduction.

Malgré cela, les notables et les nouveaux riches veulent tenir leur rang et faire honneur à leurs invités. Il n'est pas rare que l'on sacrifie 30 à 50 zébus qui sont partagés entre tous les participants à l'exception des proches parents du mort. Ceux-ci reçoivent des cadeaux le plus souvent sous forme de bétail. Il arrive ainsi qu'on reçoive en valeur autant qu'on a dépensé. Cette fête est en quelque sorte une façon détournée de faire rentrer dans le lignage les animaux que le défunt a

(1) Le terme *valavato* désigne les murs de pierres entourant le tombeau. Jadis il s'agissait simplement de pierres plates empilées les unes sur les autres. Actuellement, on utilise le ciment et un badigeon extérieur. Dans certains tombeaux récents on a remplacé les pierres par des parpaings fabriqués localement.

(2) Les *aloalo* sont des sculptures sur bois représentant des scènes ou des objets les plus divers. Ils sont posés par paires entre les pierres du *valavato* et orientés est-ouest.

distribués au cours de sa vie. Les réjouissances accompagnées de chants et de danses peuvent durer plusieurs jours. Elles s'accompagnent toujours de nombreux coups de fusils (1).

Il est très difficile de chiffrer les dépenses occasionnées depuis la mort jusqu'à l'inauguration du tombeau (2). Il faudrait pour cela évaluer toutes les compensations offertes par les invités. Bien entendu, tout l'argent mis en circulation ne provient pas seulement des concessions de sisal mais de toutes les régions de l'île où l'Antandroy a pu trouver un emploi de salarié.

Une autre cérémonie paraît avoir pris de l'importance depuis quelques années dans la vallée du Mandrare. Il s'agit du *bilo* ou *sandratse*. C'est à la fois un rite de guérison et un moment privilégié de la vie où la communauté se retrouve pour vibrer d'émotion en communion avec les Ancêtres et les puissances de l'au-delà.

Un enquêteur nous signale le cas suivant :

Le malade est employé d'une concession de sisal. Il se plaint de mal au ventre, grelotte et semble fiévreux. Le magicien qui le soigne demande à sa famille d'organiser un *bilo*. Chaque soir, le malade est invité à danser. Un danseur professionnel se place devant lui et au milieu de l'excitation collective (3), l'entraîne sur des rythmes de plus en plus rapides. Les entraîneurs vite fatigués se remplacent assez souvent. Par contre, le malade paraît doué d'une vigueur extraordinaire et peut danser des heures entières. La même scène se reproduit tous les soirs. Au bout d'une quinzaine de jours un mieux se produit. Le magicien fait alors le *sikily* pour déterminer le jour de la fête finale. Le fils aîné présente le troupeau devant son père. Celui-ci sort de la maison le visage marqué de taches d'argile blanche. Il désigne l'animal qu'il veut sacrifier. On l'attache et on le couche sur le sol. Le préposé au sacrifice lui fait sur le front une légère entaille, en forme de croix. Les femmes se précipitent pour y verser de l'eau que l'on recueille mêlée de sang. Le malade avale le tout et se prétend guéri. Il est alors reconduit dans sa maison. On lui enlève les vêtements et on les secoue pour en chasser les esprits mauvais. Il se lave entièrement et revêt des habits propres. Les femmes de la famille lui préparent son repas préféré. Parfois la fête se termine par une cérémonie de purification. Tout se passe alors comme si le malade et sa parenté voulaient se faire pardonner par les ancêtres leur intrusion dans le monde des étrangers.

(1) Pour honorer la mémoire du mort, les invités doivent tirer un maximum de coups de feu. Seuls les plus riches possèdent un fusil. Ils les louent aux autres contre la somme de 100 frs par cartouche tirée. A l'occasion des funérailles d'un des derniers princes du Clan Zafimantara, on aurait, selon un informateur, tiré plus de 10.000 coups de fusils.

(2) Sur un tombeau peu éloigné des concessions de sisal, nous avons trouvé l'inscription suivante: «*Ilazana hianareo rehetra fa ity hazo vidiny tany Fort-Dauphin*» qu'on peut traduire par «*Tout le monde sait que le cercueil a été acheté à Fort-Dauphin*». Sur une autre face, on peut lire «*Fanaona tolo Remanaka*» Biens de Tolo Remanaka : *omby* (boeufs) : 300, *basy* (fusils) : 2, *Lasary, Basikiletys* (charrue, bicyclettes) : 1- 4. Puis un peu plus loin à droite : *vola lany* dépenses) 100.000 francs et au-dessous *vara sisa* (biens restants) : 50 boeufs. On peut en conclure que 250 boeufs ont été sacrifiés depuis la date du décès jusqu'à l'inauguration du tombeau.

(3) Concernant le rôle thérapeutique de la danse, il est intéressant de noter que les médecins brésiliens ont redécouvert la *samba* comme moyen de traitement de certaines maladies d'origine nerveuse.

Le rite n'est efficace que s'il est pratiqué en présence et avec la participation de tous les membres de la parenté présents au village.

Le *bito* est pour la famille du malade une occasion de dépenses importantes puisqu'il faut nourrir tous les invités. Mais le jeu fort complexe des prestations et des cadeaux permet en général de rétablir l'équilibre, voire de s'enrichir.

Voici deux cas étudiés dans la vallée du Mandrare :

- *Cas de Mahatoatsy - marié - père de trois enfants* (immigré venant de Beloha)

Dépenses à sa charge :

- un boeuf : .....	8.000 frs
- 10 chèvres à 800 frs .....	8.000 frs
- Salaire du danseur .....	2.000 frs
- Manioc et riz .....	5.000 frs
- 20 coups de fusils à 100 frs .....	2.000 frs

TOTAL 25.000 frs

Cadeaux reçus :

- 5 bouillons .....	18.000 frs
- 15 chèvres à 800 frs .....	12.000 frs
- 1.500 frs en espèces .....	1.500 frs

TOTAL 31.500 frs

- *Cas de Manoasy Tsihobe - marié - père de 7 enfants* (originaire de la vallée)

Dépenses à sa charge :

- 2 boeufs sacrifiés .....	17.000 frs
- 4 agneaux .....	1.400 frs
- 10 chevreaux .....	3.750 frs
- Argent versé en espèces (danseurs, musiciens, coups de fusils, etc ...) .....	5.000 frs
- Vivres, riz, manioc, etc .....	10.000 frs

TOTAL 37.150 frs

Cadeaux reçus :

- 4 boeufs offerts par les gendres .....	20.000 frs
- 2 boeufs offerts par d'autres parents....	10.000 frs
- Argent en espèces .....	1.000 frs

TOTAL 31.000 frs

#### Magie et phénomènes de possession mystique

La magie reste l'apanage de *l'ombiasy* (guérisseur) et du *mpisikily* (devin). Très souvent, c'est la même personne qui remplit les deux fonctions. Le devin-guérisseur est un personnage indispensable au bon fonctionnement de la communauté.

villageoise traditionnelle. C'est en général un bon connaisseur de la pharmacopée locale et certaines de ses médications peuvent se révéler très efficaces. Il distribue aussi des talismans protecteurs qui ont un rôle sécurisant et permettent aux angoissés et aux scrupuleux de retrouver la paix.

D'autre part, l'Antandroy croit au destin. Le devin est chargé de lui faire connaître l'avenir. Il vient le consulter après un mauvais rêve et avant toute décision importante : construire une maison ou un tombeau, enterrer un mort, se marier, partir en voyage, organiser un *bilo*, offrir un sacrifice aux Ancêtres, etc ...

Les consultations peuvent se payer en argent ou en bétail. Dans la vallée du Mandrare, une nouvelle clientèle commence à apparaître. Il s'agit des élèves scolarisés qui viennent trouver *l'ombiasy* pour être bien vus de leurs professeurs et réussir à l'examen. Il en est de même pour les ouvriers des concessions qui craignent d'être licenciés ou souhaitent obtenir une augmentation de salaire.

Un effort très important a été entrepris par le syndicat des planteurs de sisal dans le domaine de la santé. Il existe un hôpital très bien équipé à Amboasary et une dizaine de dispensaires sont installés sur les concessions. Deux médecins sont employés par le syndicat et l'un d'eux passe chaque jour dans tous les dispensaires. Les soins sont gratuits et il est certain que les ouvriers en profitent durant leur temps de présence sur la concession. Ils retombent sous la coupe de la médecine traditionnelle lorsqu'ils rentrent chez eux avec leurs économies. De même, ceux qui habitent les villages limitrophes des concessions restent soumis au contrôle social de leur communauté. Ils ne vont au dispensaire ou à l'hôpital que lorsque le guérisseur a échoué. Il est alors souvent trop tard.

Les phénomènes de possession mystique sont liés à la croyance au *kokolampo*. Ce terme désigne de petits génies ou lutins qui vivent dans les arbres, les grottes ou certains lieux interdits. Bien qu'invisibles, ils ont comme les hommes besoin de manger et de se reposer. Aussi leur construit-on de petits abris souvent à l'intérieur du parc à boeufs. Certains *ombiasy* les utilisent comme médium et prétendent être visités régulièrement par tel ou tel *kokolampo* (1). Parfois, on voit apparaître dans une communauté villageoise des gens qui se disent envahis par un esprit à l'occasion de crise de possession mystique. Il peut s'agir soit d'un *kokolampo* particulièrement puissant, soit d'un ancien roi ou héros de la période coloniale ou pré-coloniale. Au cours de la crise, c'est l'esprit qui parle par la bouche du possédé (2).

(1) Les *kokolampo* les plus connus sont Andriambalohina, Berona, Revitse, Ampelamena, Ampelamanitse. Parmi eux, il y a des hommes et des femmes. Certains sont bons, d'autres sont méchants et font souffrir ceux qu'ils envahissent. En général, le possédé annonce le nom de son maître.

(2) Certains se disent possédés de Rabefialy. Il s'agit d'un roi Tanosy apparenté par les femmes aux clans nobles Antandroy. Il est mort en 1938 et son souvenir est encore très vivant dans la vallée du Mandrare. Le berceau de la dynastie se trouve à Manambaro (20 km au Sud-Ouest de Fort-Dauphin).

Selon un pasteur protestant de Beloha ces phénomènes seraient en augmentation dans les zones de christianisation récente. Nous les retrouvons également dans les villages où se trouve une forte proportion d'ouvriers agricoles travaillant sur les concessions de sisal. Dans les deux cas, on peut se demander si le phénomène ne traduit pas une situation perçue comme une oppression et une agression culturelle. La colonisation a été en effet l'événement historique qui a permis l'introduction du christianisme et l'installation des concessions européennes dans la vallée du Mandrare.

Voici un interview recueilli dans une famille d'ouvriers en 1966 :

«J'ai trente six ans et suis mère de sept enfants. Actuellement je travaille au séchage et à la brosse (1) dans l'usine de Monsieur X... Je suis illettrée et ne connais que la religion de mes ancêtres.

J'ai eu la première visite du *kokolampo* à 18 ans. Ce jour-là, j'étais allée me baigner dans le Mandrare. En sortant du bain, je me suis assise au pied d'un gros arbre habité par le *kokolampo*. Rentrée chez moi, j'ai eu mal à la tête et dans la nuit, j'ai rêvé de monstres noirs. Le lendemain, j'avais envie de vomir et ma vue était troublée. Je suis allée trouver une autre femme possédée. Elle m'a fait danser et m'a annoncé que je devais désormais obéir au *kokolampo*.

Depuis cette date, je suis son esclave. Il peut faire de moi ce qu'il veut. Il ne m'a jamais dit son nom mais je sais que si je cherche à me libérer de son emprise il me fera mourir. Lorsque je suis en crise, il me martyrise et m'oblige à me rouler par terre. Par contre, si je suis docile, mon maître me protège contre les dangers et vient à mon aide en toutes circonstances. Je peux l'appeler quand je veux.

A la demande du *Fokonolona*, il peut venir et parler au peuple par ma bouche. Il fait alors connaître sa volonté et indique les interdits à respecter (éviter de manger du porc, du poulet et des oignons, ne pas toucher un cadavre, etc ...). Il indique également les plantes médicinales à employer quand il y a un malade dans le village. Les assistants peuvent l'interroger. Les femmes stériles demandent des enfants. Les hommes veulent augmenter leur troupeau et les malades réclament la guérison».

Dans la vallée du Mandrare la plupart des cas de possession qui nous ont été signalés étaient soit des salariés, soit des chrétiens retournés à la religion traditionnelle. Lorsqu'ils sont plusieurs dans un même village, ils forment une véritable confrérie dont le pouvoir n'est pas négligeable. La communauté leur reconnaît un statut privilégié. Les conseils qu'ils donnent ou les ordres qu'ils transmettent sont toujours scrupuleusement observés et vont en général dans le sens du renouveau socio-culturel.

(1) Le brossage est l'opération qui suit le défibrage et le séchage des fibres de sisal. Elle est souvent effectuée par des femmes qui utilisent pour cela des machines appelées «brosses».

**Art funéraire et tombeaux**

Tous les observateurs qui ont connu l'Androy, il y a une vingtaine d'années et y retournent aujourd'hui sont frappés par l'évolution rapide de l'art funéraire et la magnificence accrue des tombeaux.

Jadis, on se contentait pour le *valavato* de pierres plates entassées les unes sur les autres. Il n'y avait aucun monument à l'intérieur mais seulement des cailloux au milieu desquels étaient posés des *aloalo* et certains objets ayant appartenu au défunt.

Aujourd'hui, on utilise la chaux, le ciment et la peinture. Les quatre faces sont décorées des motifs les plus divers et les plus inattendus. Le monument intérieur construit d'abord à l'imitation des tombes européennes se transforme parfois en véritable maison à l'intérieur de laquelle on retrouve le mobilier du mort (lit, table, chaise, etc ...) (1). De nombreux signes d'acculturation commencent à apparaître : croix chrétiennes, fleurs artificielles, inscription en français ou en malgache indiquant les dépenses effectuées et les biens sacrifiés.

Un rapport de la Préfecture de Fort-Dauphin indique que le prix d'un tombeau peut varier de 100.000 à 300.000 FMG. Ce chiffre est souvent dépassé chez les notables. Voici un calcul effectué lors de notre enquête en 1966. Il s'agit du tombeau d'un conseiller municipal de la commune rurale d'Antaritarika. Pour éviter de garder le corps trop longtemps à la maison, la famille a organisé une double sépulture :

<i>- Sépulture provisoire :</i>	
. 2 bœufs au départ .....	16.000 frs
. 2 bœufs avant de creuser le sol .....	16.000 frs
<i>- Construction du tombeau :</i>	
. 6 bœufs pour les maçons .....	48.000 frs
. 2 bœufs et une chèvre pour le sculpteur d' <i>aloalo</i> .....	18.000 frs
. 6 bœufs pour les ouvriers qui ont transporté les pierres .....	48.000 frs
. 3 bœufs pour l'aide maçon .....	24.000 frs
. Location d'un tracteur avec remorque pour le transport des pierres	38.000 frs
. 20 sacs de ciment à 800 frs le sac .....	16.000 frs
. 14 boîtes de peinture à 1.250 frs .....	17.500 frs
<i>- Sépulture définitive et inauguration du tombeau :</i>	
. 45 bœufs à 8.000 frs .....	<u>360.000 frs</u>
<b>TOTAL</b>	<b>601.500 frs(2)</b>

(1) C'est le cas de certains notables, maires de communes rurales par exemple récemment décédés

(2) Le cas étudié se rapporte à une famille riche engagée dans la compétition « ostentatoire » avec d'autres familles de notables. Il est probable que plusieurs membres du lignage ont dû émigrer et financer avec leurs économies une partie de la construction.

Certains se demanderont peut-être comment une famille antandroy même élargie arrive à dégager de telles ressources dans un délai relativement court. Il est vraisemblable que les économies faites annuellement par une famille ménage employée sur une concession de sisal ne peuvent guère dépasser 20 à 25.000 FMG. Tous les émigrés du même lignage ne sont pas manœuvres. Les plus astucieux se font commerçants en bestiaux. Leurs connaissances du bétail et leurs aptitudes innées pour le maquignonage leur assure une réussite quasi-certaine. A Ankazoabo, nous avons trouvé des Antandroy qui achètent des bœufs dans la région et vont les revendre le double à Ambalavao près de Fianarantsoa. D'autres font de substantiels, bénéfiques en achetant des animaux chez les Masikoro de Befandriana ou les Sakalava de Manja. Un phénomène analogue a été étudié dans le Moyen-Ouest. Des Antandroy installés dans la région de Mandoto vont acheter des bœufs dans l'ouest, les engraisent sur place et vont ensuite les revendre sur la côte est. Les animaux sont alors achetés à crédit et payés au moment de la récolte du café. Les vendeurs peuvent exiger des taux d'intérêt atteignant parfois 100 % sur trois mois (1).

On comprend dès lors que les flux monétaires venus des concessions de sisal de la vallée du Mandrare rejoignent les flux monétaires provenant de différentes régions de l'île. C'est pourquoi, on ne saurait dissocier le problème de l'emploi de l'argent des salaires du sisal de celui plus général des gains réalisés à travers toutes les migrations temporaires (2).

Enfin il faut noter que toutes ces dépenses dites de «prestige» s'intègrent parfaitement dans la cohérence des valeurs socio-culturelles de la société antandroy. Elles sont perçues par ceux qui les font comme un véritable investissement indispensable pour obtenir la bénédiction des Ancêtres. Des biens ont été sacrifiés pour permettre l'apparition de nouvelles richesses. Les troupeaux vont se multiplier, les femmes auront des enfants et d'abondantes récoltes permettront à chacun de manger à sa faim.

## CONCLUSION

Deux séries de problèmes pèsent à notre avis sur l'avenir de la vallée du Mandrare. La première concerne le produit. Il est probable que sur le plan mondial, la tendance à la baisse des cours va se maintenir jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande soit rétabli : Madagascar a la chance de produire un sisal de

(1) RAISON J.P. - 1968 - Mouvement et commerce des bovins dans la région de Mandoto (Moyen-Ouest de Madagascar). Tananarive, Madagascar. *Revue de Géographie*, n° 12, janvier-juin 1968, Publication de l'Université de Madagascar.

(2) Concernant ce problème, voir notre article intitulé «Les migrations, facteurs d'évolution socio-économique de l'Androy» paru dans *Terre Malgache, Tany Malagasy*, n° 7, janvier 1970. Nous nous excusons auprès du lecteur de quelques redites inévitables, les deux sujets étant très voisins.

bonne qualité très prisé sur les marchés extérieurs. D'autre part, les exploitations disposent d'un équipement très moderne qui doit leur permettre d'être compétitives. Des efforts sont actuellement entrepris pour une meilleure organisation du travail et une réduction des frais généraux. Deux entreprises ont accepté de fusionner de façon à réduire leur prix de revient.

Toutefois, il n'est pas impossible que les fibres synthétiques ne remplacent peu à peu le produit naturel. Les concessions devront se reconvertir. Dans l'état actuel de la recherche, il n'existe malheureusement aucun produit de remplacement capable de fournir les mêmes revenus pour un même nombre d'emplois. Des projets sont actuellement à l'étude. Les uns concernent la transformation du sisal en pâte à papier. Les autres se rapportent à la construction d'un barrage de retenue qui permettrait d'irriguer 30.000 ha. Dans les deux cas, les investissements sont considérables et la rentabilité n'est pas absolument certaine.

La seconde série de problèmes est encore plus complexe car elle passe par la transformation des hommes. Notre analyse a longuement démontré que les exploitations de sisal forment un corps étranger incrusté dans une société restée traditionnelle. Elles ont provoqué la croissance et non le développement (1). Dans un article récent le professeur Rudloff écrivait :

«La colonisation a laissé aux Etats devenus indépendants quatre problèmes fort graves : le problème posé par les expropriations coloniales, le problème de l'industrialisation posé par la politique coloniale de refus d'équiper les colonies, le problème de l'accumulation primitive nécessaire à tout démarrage économique posé à la suite de l'exportation sur longue durée du surplus national investissable : le problème de décolonisation intellectuelle et culturelle. Coiffant le tout, un problème structurel celui de la création de nouvelles structures socio-économiques susceptibles d'entraîner et d'encadrer un développement économique national» (2).

Il semble bien en effet que sans ce renouveau structurel, un effort d'intégration à l'entreprise par une formation professionnelle de la main-d'œuvre et la malgachisation des cadres restera incapable de provoquer un développement auto-entretenu, et l'apparition de nouveaux rapports sociaux.

(1) Pour les économistes, le terme croissance désigne l'élévation durable du revenu national. Elle est provoquée par l'accroissement quantitatif des productions et des exportations. Le développement suppose au contraire la mise en place de nouvelles structures permettant un progrès économique s'inscrivant dans le cadre général du progrès de la société. Cf. ALBERTINI J.M. - 1967 - Les mécanismes du sous-développement. Paris, Les Editions ouvrières, 343 p.

(2) RUDLOFF M. - 1971 - Economies coloniales du passé et sous-développement actuel. Tananarive, *Revue Economique de Madagascar*, n° 6, Janvier-décembre 1971 (Publication de l'Université de Madagascar), p.184.